

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 79 (1928)
Heft: 6

Artikel: Erreur culturelle, erreur économique
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de maintenir le mélange des essences de lumière, pin, mélèze, chêne, etc., en réglant la durée de la période de régénération et en pratiquant le rajeunissement par groupes. C'est donc ce mode de traitement vers lequel nous devons tendre, puisqu'il satisfait entièrement nos besoins.

Pour terminer, M. *Graf*, puis M. *Petitmermet* relèvent la pleine réussite de ces conférences et remercient conférenciers et auditeurs qui, par leur assiduité, ont prouvé que ces réunions répondent bien à un besoin.

C. M.

Erreur culturelle, erreur économique.

Les brèves considérations qui suivent pourraient sembler superflues pour l'interprétation des deux photographies accompagnant la présente note. En effet, l'image de ces deux futaies équiennes d'épicéa à l'état pur — dont nous nous gardons d'indiquer ici les propriétaires et la situation afin de discuter tout à fait objectivement un cas d'erreur culturelle — est suffisamment parlante.

La première de ces illustrations représente un massif dont le front de coupe est orienté au S. O., par conséquent exposé aux coups de vent et à l'insolation. Les coupes préparatoires d'ensemencement ont été négligées ou n'ont pas donné le résultat attendu, car le semis est pour ainsi dire inexistant après la coupe définitive.

On remarque, au premier plan, qu'un épais matelas de ronces, d'un mètre d'épaisseur, recouvre complètement le sol à tel point qu'on ne peut plus identifier les souches dont beaucoup sont atteintes de la pourriture rouge. Les plantations, qui ont été effectuées après la coupe rase, sont complètement étouffées sous cette végétation nocive occupant tout le terrain dénudé. Il est aisément de se représenter ce que coûte le sauvetage de plantations faites dans ces conditions jusqu'au moment où la cime des plants aura pu se dégager de l'étreinte de cette végétation parasitaire. Cette carapace de ronces favorise, en outre, la propagation du *Trametes radiciperda* dans les souches et les racines des arbres récemment abattus. L'infection des radicelles des jeunes épicéas

installés dans ce sol envahi par le mycélium des champignons est la conséquence fatale de cet état de fait.

Faut-il encore rappeler que les insectes du collet des jeunes plants — bostryches et charançons — sont beaucoup plus fréquents et redoutables, dans les grands chantiers de reboisement artificiels de conifères, que dans les groupes de semis issus du rajeunissement naturel de la forêt mélangée et d'âges gradués ?

* * *

La seconde de nos illustrations révèle une autre forme de ces erreurs culturales dont nos devanciers se sont rendus complices en s'inspirant uniquement des déplorables théories d'importation nordique du siècle dernier. En plantant à tort et à travers de l'épicéa à l'état pur en dehors de sa station, on a commis une faute dont les effets se feront sentir encore pendant plusieurs décennies.

Notre deuxième planche représente un exemple commun de la forêt du plateau suisse, à savoir la substitution de l'épicéa au chêne et au hêtre qui occupaient ces boisés au milieu du siècle dernier. Ce nouveau peuplement équienne et pur n'a pas été traité en vue de son rajeunissement automatique naturel, une coupe rase ayant mis fin à son existence. Les propriétaires ont renouvelé l'erreur culturale commise fréquemment par la génération précédente en faisant suivre la coupe rase d'une plantation d'épicéa à l'état pur. Aussi, pendant plus d'un demi-siècle, les efforts du sylviculteur et de l'aménagiste seront-ils entravés par cette récente opération inconsidérée qu'on eût pu si facilement éviter à la lumière des notions les plus élémentaires de sylviculture et de biologie végétale.

Mais il ne suffit pas de critiquer les opérations de nos devanciers, il faut chercher à tirer des enseignements de l'expérience acquise par plus d'un demi-siècle d'observation, puis essayer de formuler quelques directives propres à créer des massifs forestiers aux essences judicieusement sélectionnées et dont le rajeunissement naturel assurera seul la pérennité.

Il nous semble que planter à nouveau uniquement de l'épicéa est une opération à éviter coûte que coûte, sous peine de prolonger, pendant un nouveau siècle, un système qui s'est révélé aussi peu conforme aux exigences culturales qu'onéreux. La plus

grande place devrait être attribuée au chêne, mais seulement dans les stations les plus basses, bien que l'introduction de ce feuillu par voie de semis artificiels ou de plantation soit une opération aussi aléatoire que dispendieuse. On donnera la préférence, dans la plupart des cas, au mélèze disposé à grand écartement et l'on remplira les vides par du hêtre planté à la distance de 80—100 cm en tous sens. Cette dernière essence, grâce à son pouvoir fertilisant, améliorera le sol et contribuera à l'élagage naturel des branches inférieures des mélèzes s'élevant rapidement au dessus de ce manteau d'essences feuillues. De récents travaux de la station fédérale de recherches de Zurich ont révélé que le mélange du hêtre, dans un mélèzain de plaine, contribuait très largement à l'augmentation d'accroissement de ce conifère. L'épicéa, vu son rendement intéressant et les multiples emplois que trouvent ses produits d'éclaircie (perches, poteaux, râperie, etc.) ne devrait pas être systématiquement proscrit, mais n'occuper, par petits groupes de quelques ares, qu'une proportion très réduite de la surface jusqu'ici exclusivement occupée par cette essence. En tout état de cause, ces îlots d'épicéas devraient être fortement éclaircis à partir de la trentième ou quarantième année, puis sous-plantés à l'aide du hêtre pour obtenir un assolement, une augmentation d'accroissement et un élagage naturel de l'étage supérieur des conifères.

* * *

Les suggestions ci-dessus peuvent prêter à la discussion; elles n'ont d'ailleurs d'autre but que de chercher à corriger les errements commis dans certaines forêts communales ou particulières où le défaut d'intervention énergique et de direction technique compétente est un fait incontestable. Ajoutons encore que la culture de l'épicéa, envisagée sous cette forme simpliste, cadre tout à fait avec les notions précaires de sylviculture, hélas fort en honneur dans de nombreux milieux agricoles du plateau suisse. Il appartient aux agents forestiers de démontrer aux autorités communales que la sylviculture est une science et qu'une erreur culturelle entraîne fatalement une erreur économique.

Montcherand sur Orbe (Vaud), mars 1928.

A. Barbey.